



Cours	Horaire/salle	Professeur
-------	---------------	------------

Fonctionnement de l'ECOLEJOHN ... à lire attentivement ☺

MONTANT DE L'INSCRIPTION

Son règlement se fait à l'ECOLEJOHN, **après le 1^{er} cours seulement**. Son montant est évalué en fonction du moment où vous entrez à l'ECOLEJOHN. Votre inscription sera **valable jusqu'au prochain mois de septembre**. Vous n'aurez à la régler qu'**une seule fois par foyer**.

Période durant laquelle vous vous inscrivez	Montant de l'inscription	« Carte Famille », une seule inscription pour tous les membres d'un même foyer
Du 1 ^{er} Septembre au 31 Décembre	20 euros	30 euros
Du 1 ^{er} Janvier au 31 Mars	15 euros	
Du 1 ^{er} Avril au 30 Juin	10 euros	

TARIF DES COURS, METHODE DE REGLEMENTS

Tous les cours sont à régler par avance à l'association ECOLEJOHN, par courrier au «4 rue Jean Moulin, 31250 REVEL », ou à remettre en main propre à votre professeur.

- Pour les **COURS COLLECTIFS (Instrument, Découverte Instrumentale, Multi) et les ATELIERS (Ateliers de Groupe, Eveil Musical, Parents/Enfants)**, vous réglerez en début d'année l'intégralité de l'année à venir. 4 chèques vous seront demandés (l'inscription à l'ECOLEJOHN + l'année de cours divisée par trois trimestres). Ils seront respectivement encaissés au mois d'octobre, de janvier et d'avril.
- Pour les **COURS PARTICULIERS**, vous réglerez en début de trimestre l'intégralité du trimestre à venir. 4 chèques vous seront demandés en début de trimestre (l'inscription à l'ECOLEJOHN à ne régler que lors du 1^{er} trimestre + le trimestre divisé par trois mois). Ils seront respectivement encaissés au début de chaque mois du trimestre.

Pour le paiement par chèques, ceux-ci seront à émettre à l'ordre « ECOLEJOHN ». Il est bien sûr tout à fait possible de régler en espèces, mais toujours l'année complète à venir pour les cours collectifs ou ateliers, et le trimestre complet à venir pour les cours particuliers. Nous ne pouvons pas accepter de virements, ni de carte bancaire.

TARIFS 2018-2019

Type de cours	Fréquence de cours	Règlement à fournir lors de l'inscription	Tarif Réduit : Famille/ Demandeur d'emploi/Multi-cours
Collectif	1 cours par semaine scolaire	429 euros l'année - 143x3	399 euros l'année - 133x3
Atelier	1 cours par semaine scolaire	309 euros l'année - 103x3	291 euros l'année - 97x3
Particulier	1h00 par semaine scolaire	258 euros le trimestre - 86x3	237 euros le trimestre - 79x3
	45 min par semaine scolaire	216 euros le trimestre - 72x3	201 euros le trimestre - 67x3
	30 min par semaine scolaire	156 euros le trimestre - 52x3	147 euros le trimestre - 49x3

REDUCTION : « TARIF FAMILLE / DEMANDEUR D'EMPLOI / MULTI-COURS »

Lorsque plusieurs personnes d'un même foyer s'inscrivent en même temps, nous appliquons le **Tarif Famille** pour tous les membres du foyer. Le tarif sera également appliqué aux Demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif. Si vous prenez vous-même plusieurs types de cours, chaque cours sera facturé en tarif réduit.

PERIODE DE COURS, VACANCES, FERIES

Les cours seront donnés toutes les « semaines scolaires », autrement dit nous suivons à quelques détails près le **calendrier des vacances scolaires**, vacances **durant lesquelles les cours s'arrêtent**. Cependant, l'ECOLEJOHN ne ferme pas systématiquement pendant les vacances et profite de ces périodes pour vous proposer d'autres cours : des stages gratuits pour les élèves de l'ECOLEJOHN, des répétitions, des concerts, des rencontres, etc... Lors **des jours fériés**, l'ECOLEJOHN ne sera pas ouverte et les cours ne seront pas à rattraper. Quelle que soit la configuration, **l'ECOLEJOHN ne fera jamais de pont en conséquence des jours fériés.**

CALENDRIER VACANCES, FERIES ET FIN DE COURS

LES VACANCES (durant lesquelles nous proposons des stages gratuits pour les élèves de l'ECOLEJOHN, payants pour les extérieurs)

Vacances	Fin des cours	Reprise des cours
Toussaint	Dimanche 21 oct	Lundi 5 nov
Noël	Dimanche 23 déc	Lundi 7 jan
Février	Dimanche 24 fév	Lundi 11 mars
Avril	Dimanche 21 avr	Lundi 9 mai

Jours fériés

(nous ne faisons aucun pont mais aménageons parfois les cours car beaucoup d'entre vous ne sont pas là)

Lundi 22 Avril 2019
Jeudi 30 Mai 2019
Lundi 10 Juin 2019

**CONCERT PIQUE-NIQUE
DE FIN D'ANNEE**
RESERVEZ CETTE DATE !!!

**Dimanche
23 juin 2019**

FIN DES COURS

Dimanche 30 Juin 2019

Les fréquences et les durées de cours peuvent varier selon le nombre d'élèves par groupes.
L'ECOLEJOHN se réserve tous droits de modifications.

COURS SPECIAUX

Durant l'année et selon les projets de l'ECOLEJOHN, certains cours seront déplacés et même déformés. Un cours particuliers d'une heure pourra être remplacé par une répétition en groupe de 3 heures. Dans cet exemple, nous ne considérerons pas que le cours particulier soit à rattraper. Nous vous demanderons donc d'accepter ces changements très ponctuels dont le but sera avant tout pédagogique.
A ce propos, voilà le calendrier des regroupements de cours de batterie. Les semaines durant lesquelles ont lieu ces regroupements, certains cours particuliers de batterie seront remplacés par ce fameux cours en groupe.

CALENDRIER DE REGROUPEMENT DES BATTEURS DE L'ECOLEJOHN

Semaine du : 26 Novembre, 17 décembre, 28 janvier, 18 février, 25 mars, 15 avril, 27 mai et 17 juin.

Le professeur de batterie vous communiquera les horaires de ces cours spéciaux, sachant qu'ils se feront durant la semaine annoncé dans le calendrier précédent et dans le respect de vos disponibilités.

ABSENCE

Absence d'un professeur : cela peut malheureusement arriver... auquel cas nous reporterons ce cours annulé. En raison du calendrier et des emplois du temps, ces cours de rattrapage auront parfois lieu durant les vacances scolaires.

Absence d'un élève : vous pouvez également être malade ! Nous comprendrons que vous manquiez un cours durant l'année et nous arrangerons pour le rattraper pour ce qui est des cours particuliers uniquement. Cependant, des absences répétées (ou dont le motif n'est pas valable), ne donneront pas lieu à des cours de rattrapage.

Nous vous remercions de signaler l'absence, dans la mesure du possible, 24 heures avant le cours de manière à ce que nous ayons le temps de prévenir le professeur. Dans ce cas un simple petit message suffira.

RAPPEL DES COORDONNEES COMPLETES DE L'ECOLEJOHN : Téléphone : 09 50 60 90 12 ou SMS au 06 14 55 73 29
Mail : ecolejohn31@gmail.com

Par ailleurs, aucun remboursement ne sera effectué par l'ecolejohn, quel que soit le motif de la demande.

Concernant les cours collectifs et ateliers, vous vous engagez pour une année scolaire de cours.

Concernant les cours particuliers, vous vous engagez pour un trimestre de cours.

LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLEJOHN

Absolument réservée aux élèves de l'ECOLEJOHN : nous mettons à disposition partitions, méthodes, livres d'histoire, etc...

RECAPITULONS

- Les cours sont à régler à l'avance, par espèce ou par chèque, émis à l'ordre de l' « **ECOLEJOHN** », échelonnement possible tant que nous avons dès le départ la somme intégrale.
- Si vous êtes absent alors que l'ECOLEJOHN assure les cours, ces cours ne seront ni rattrapés, ni remboursés.
- Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires. Nous profiterons de ces vacances pour vous proposer, vous qui serez élève de l'ECOLEJOHN, divers stages gratuits et autres rencontres. Un programme de ces stages vous sera communiqué, il s'adressera aux élèves de tout âge.